



CHIMIE ÉNERGIE
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

2018/4

Paris, le 20 Novembre 2018

HOMEOPATHIE : ne pas sacrifier l'emploi !

Dans un contexte de contraintes budgétaires, le déremboursement de l'homéopathie est clairement inscrit dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2019. Pour la FCE-CFDT, il s'agit d'une décision hâtive, court termiste et opportuniste.

La prise en charge de l'homéopathie par la sécurité sociale représente moins de 0,1 % du total des dépenses de santé et 0.3% des dépenses de médicaments. Une goutte d'eau dans le budget de l'assurance maladie.

Par contre, la filière homéopathique emploie plus de 3000 salariés en France et contribue à la balance commerciale française puisque les médicaments fabriqués dans l'hexagone sont exportés vers plus de 50 pays.

Pour la FCE-CFDT, ces économies de bouts de chandelles contribuent à accroître le sentiment d'abandon, de mécontentement et de grogne de nos concitoyens. Il est donc urgent de ne pas dérembourser l'homéopathie et de préserver l'emploi.

La FCE-CFDT demande le retrait de ce projet dans le futur PLFSS.

La CFDT s'engage au quotidien dans la branche et dans les entreprises au plus près de la réalité des salariés.

Pour un syndicalisme engagé, rejoignez la CFDT !

Coupon Contact CFDT à retourner à : ...

Nom : ...

Prénom : ...

Je souhaite vous rencontrer afin d'obtenir plus d'informations sur la CFDT.

Je souhaite adhérer à la CFDT.

Tél :

Mail :



5 BONNES RAISONS D'ADHÉRER À LA CFDT

- Pour ne plus être seul sur son lieu de travail.
- Pour être informé sur ses droits.
- Pour être conseillé sur le plan professionnel et juridique.
- Pour être soutenu par la CFDT et soutenir la CFDT.
- Parce que le orange vous va si bien !

